



COMPTE RENDU REUNION COMITE DES SAGES DU 3 MARS 2023

Présents :

Mairie : J.E. MYRTHE

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B. BERTRAND

Membres : B. AURIOL, R. CALMET, R. CLERC, J. JEANSON, M. GARDIES, P. GARDIES, A. LESEIGLE, E. RAUCOULES, M. SALTRON, N. SABATIER, C. SIMOENS, D. TOURNIER

Absents excusés : E. ANDREU, A. BERMOND, H. SALLIER, O. VITTON

Le Président salue la présence de M. le Maire et présente Armelle LESEIGLE, nouvelle-venue au sein du Conseil des Sages.

ORDRE DU JOUR :

•Chantier église/clocher

J. BONNET précise que L. CALS, référent de ce chantier, est dans l'attente de plusieurs devis : celui de l'entreprise Campan et celui de l'entreprise Bizeuil maçonnerie. Même si l'on se cantonne aux travaux prioritaires, à savoir préserver le beffroi, le coût va être important et pourrait s'étaler sur plusieurs années.

J.E. MYRTHE, avec le Conseil Municipal, souhaite privilégier les futurs travaux de l'église mais la somme allouée reste à déterminer. Ce projet est éligible à la DETR mais il y a urgence car le dossier doit parvenir à la préfecture avant le 15 mars prochain.

J. BONNET rajoute qu'il a contacté l'association de la Fondation du Patrimoine par courriel mais n'a pas encore de réponse. Il se rapprochera également du responsable tarnais de la Fondation du Petit Patrimoine.

J.E. MYRTHE précise qu'il a fait une demande à R. FONTES pour qu'une battue aux pigeons soit organisée.

•Accueil des nouveaux arrivants

J. BONNET avait proposé à la municipalité d'organiser une petite manifestation pour l'intégration des nouveaux lempautois en invitant les associations du village afin qu'elles présentent leurs activités. Un encart avait été inclus au dernier bulletin municipal.

A ce jour, 3 familles se sont inscrites. Il va contacter Sophie SALLIER pour que l'opération de communication (flyer, panneau d'affichage, affichettes chez les commerçants, école, site internet...) puisse continuer jusqu'à la fin du mois de mars.

•Site internet

N. DESAUTEE, référente commune, est d'accord sur le principe de créer une rubrique « Conseil des Sages » sur le site de la mairie. Une réunion aura lieu samedi 18 mars matin pour déterminer le contenu de cette rubrique (cf pièce jointe). Les personnes intéressées pour y participer sont priées de se faire connaître.

•Territoires Engagés Nature (TEN)

B. BERTRAND a rencontré le 16 février dernier N.DESAUTEE et C.CHABANNE, qui trouvent l'initiative intéressante, et devrait intervenir pour présenter le projet à un prochain Conseil Municipal.

Un encart dans le bulletin municipal pourrait être réalisé pour mettre en avant des initiatives au niveau de la commune.

J.E. MYRTHE est en totale adhésion avec ce projet, il rappelle que ce thème fait partie du projet initial de sa mandature dans le cadre du « Lempaut de demain ». Nous devons être prêts à nous adapter aux avancées écologiques à venir (terrain aux Avaris, plantations au cimetière...)

Un engagement du Conseil Municipal avec référent sera nécessaire pour engager des actions plus concrètes avec les différentes forces de la commune.

J. JEANSON fait remarquer que le parapet en béton construit au niveau du pont ne va pas trop dans ce sens.

J.E. MYRTHE répond que ces aménagements sur la piste cyclable ont été imposés par la commission sécurité, la commune n'a pas le choix des matériaux utilisés.

A ce sujet, J. JEANSON trouve démesuré le coût de cette piste cyclable alors qu'il aurait été aussi pratique de réaliser un chemin piétonnier comme celui qui va vers le plateau.

J.E.MYRTHE répond que le Conseil Municipal a privilégié la sécurité de cette zone et que cette solution n'aurait généré aucune subvention de l'Etat.

•Informations de M. le Maire

J.E MYRTHE souhaite redéfinir le projet « Lempaut de demain » à savoir :

- Revoir la sécurisation du village : piste cyclable, route de Blan, déplacement du monument aux morts
- Urbanisation
- Sécurisation des bâtiments publics
- TEN
- Futures constructions
- Animation du village

L'action première est la création de la piste cyclable et d'une zone sécurisée au niveau du garage en relation avec le Département, avec pour but principal de réduire la vitesse. Cet objectif a été atteint. En revanche, la tranche finale pour relier le pont au bas du village n'est pas encore validée ni chiffrée ce qui pose question sur la gestion de ce projet.

J.BONNET intervient pour dire que tout le monde est d'accord sur la nécessité de sécurisation mais a quelques interrogations sur le coût de l'opération et souhaiterait obtenir un chiffrage précis.

J..E.MYRTHE répond que le coût est de 253 000 € dans son ensemble, montant duquel il faut déduire les subventions de l'Etat et du Département.

Il poursuit en précisant qu'un devis a été établi concernant le stationnement sur l'avenue de la Montagne Noire afin de créer des places de stationnement pour les riverains et interdiction de se garer sur les trottoirs, création d'un passage piétonnier et marquages « zone 30 » au sol.

Mais toute mandature comporte des aléas, les travaux de l'église et l'éclairage public ont été privilégiés au détriment du déplacement du monument aux morts.

J.JEANSON fait part de son inquiétude partagée par le Conseil des Sages concernant l'utilisation de l'emprunt effectué.

J.BONNET rajoute qu'à l'origine la vente des terrains devait rembourser l'emprunt ; la question qui se pose maintenant est de savoir si un nouvel emprunt ne sera pas nécessaire pour mener à bien le projet du Lempaut de Demain.

J.E. MYRTHE précise que 3 terrains sur les 20 sont déjà réservés. Il souhaite créer un comité consultatif pour discuter de tous ces sujets, mais il faut attendre la clôture du PLUI.

Il informe par ailleurs que le Conseil Municipal se réunira le 17 mars pour le vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2022 et le 7 avril pour le vote du budget primitif 2023.

Un bulletin municipal spécial finances de la commune sera prochainement édité.

DIVERS

- Le sujet de l'éclairage public est évoqué, il sera traité plus tard si la commune le demande et précise ses attentes.

- C.SIMOENS demande si la boulangerie va être reprise

J.E. MYRTHE répond que plusieurs repreneurs se sont manifestés mais il faut attendre 6 mois avant toute décision. Par contre, l'appartement va être mis en location après quelques petites rénovations.

- Suite à une question de D. TOURNIER, J.E. MYRTHE précise que des catadioptrés et panneaux réfléchissants vont être placés au niveau des chicanes près de la piste cyclable.

- B. AURIOL souhaite pouvoir utiliser la salle de réunion pour l'association « atelier couture ».

J.E.MYRTHE lui conseille de s'adresser à M.C RIVIERE en charge de ce sujet.

En fin de réunion, B. BERTRAND souhaite adresser une requête aux membres de l'assemblée : elle voudrait récupérer de vieux journaux dans le cadre de sa mission de bénévole au sein d'un refuge pour chats et remercie les participants de leur aide.

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 21 AVRIL **à 14H**

Le Président J.BONNET